L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 AOUT 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

ABONNEMENT

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce (sans commission), $80. [illegible]

Le privilège des souscripteurs aux avis [illegible] limité à un carré chaque [illegible] par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens-fonds, les articles signés par des passagers, les annonces [illegible] &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de leur insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'un [illegible] n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A VENDRE. Le steamboat OSCEOLA fortement construit, avec ses machines à vapeur, apparaux et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à C. Y. HUBBARD & Co.
6 aout 91 Tchoupitoulas

CABOTAGE.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER MALLE DES ETATS UNIS

Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sarah.

Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Bart et J. [illegible], voyageront régulièrement la ligne de la Nouvelle Orléans à la côte désignée sous les noms ci-dessus, à commencer du 1er septembre prochain pendant toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces bateaux à vapeur sont supérieurement aménagés [illegible] et l'habileté des capitaines.

Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine [illegible] jusqu'à l'époque où seront [illegible] aux arrangements dont il s'agit.
1 aout W. H. AVERY, 8 Gravier

POUR ST. LOUIS. Le steamer CASPIAN, capitaine R. S. Eveleigh, est attendu [illegible] partira sous peu [illegible]. JOHN R. SHAW & Co.
13 aout 24 Poydras

POUR ST. LOUIS. Le steamer J. M. WHITE partira pour le port ci-dessus Mardi, 13 août à 10 heures. On peut voir un plan des cabines et engager le passage en s'adressant à
29 juil JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ. Le beau bateau à vapeur paquebot SULTANA, [illegible] ayant changé son jour de départ, reprendra ses voyages réguliers de Vicksburg vers le [illegible] septembre, en partant d'ici tous les lundis [illegible]. Jusque là le bateau EDNA continuera ces mêmes voyages.
8 juillet L. V. HUBBARD & Co. 91 Tchoupitoulas

FERRY A VAPEUR DE LA 1re MUNICIPALITÉ. Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction à 5 cents, du prix de passage. Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis le point du jour jusqu'à [illegible] heures du soir [illegible].

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures pour aller à la chasse, le pourront avec [illegible] moins de frais [illegible].

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
un cheval et son cavalier,	30 "
un cheval et un cabriolet,	75 "
un cheval et un wagon,	75 "
deux chevaux et une voiture	$1 00
un cheval et un char,	75 "
Pour les chars des plantations [illegible]	50 "

25 mars 1844. ROBERT MURPHY
30 m

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK. Le navire paquebot CINCINNATI, capitaine R. Rose, [illegible] partira sous peu. Pour le fret [illegible] ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de [illegible] ou à J. W. STANTON & Co.
31 jt [illegible] Magazine et Lafayette

POUR NEW YORK. Ligne de l'Union. Le navire paquebot [illegible] WARSAW, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement [illegible] partira dans le courant de cette semaine. [illegible] s'adresser à bord [illegible] J. W. STANTON & Co.
30 juillet

[illegible] pour New York. S'adresser à FOSDICK & BRO.
19 jt 74, Camp

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL. Le navire [illegible] de première classe, ATLAS, [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à GEO. GREEN & BRO. 35 Gravier
17 jt

POUR LE HAVRE. Le navire [illegible] ROCKINGHAM, capt. Pochatoury, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune
9 aout

POUR BORDEAUX. Départ du [illegible] au 25 courant. Le bon navire [illegible] TALMA, capitaine Ulrick, ayant les trois quarts de son chargement engagés, recevra encore deux cents balles de coton ou leur encombrement, [illegible] à bord vis-à-vis la rue de l'Hôpital ou à V. ROUMAGE,
8 aout—10 87, St. Louis

POUR AMSTERDAM. Le navire ANTWERP, capt. Gardner, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et [illegible] à bord, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton ou pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
2 at 45, Vieille Levée

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier MANCHESTER, capitaine Bosworth, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune
1er aout

POUR LE HAVRE—Le navire AUSTERLITZ, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à
31 juil F. PERRET, 78 Toulouse.

POUR MARSEILLE—Le superbe navire fin voilier HENRY, capt. Noyes, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou l'équivalent, ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
31 juil 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier CHATHAM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage s'adresser à LEVI H. GALE,
3 juillet 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Le navire fin voilier CLIFTON, capit. Ingersoll, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 400 balles de coton ou de tabac, s'adresser à
1 juillet LEVI H. GALE, 93 Commune.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA	[illegible]
BRITANNIA	Capt. C. H. E. Judkins
CALEDONIA	J. Hewitt.
ACADIA	E. G. Lott.
[illegible]	A. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 juillet	1er [illegible]
Caledonia	4 juillet	1er. février.
Acadia	4 février	1er. mars.
[illegible]	4 mars	1er. avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

S'adresser à JARVIS & ANDREWS,
8 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans

TEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL.

AVIS—MM MONDELET & Cie, ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert le 1er juin dernier, rue de Chartres, No. 150, en face de l'hôtel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et NETTOYAGE.

Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis nombre d'années dans les premières maisons de Paris, et après avoir suivi un cours de chimie appliqué à la teinture, leur font espérer, que l'on n'hésitera pas à leur confier les articles les plus précieux, soit pour teindre ou nettoyer, avec la persuasion qu'ils seront aussi bien conditionnés qu'à Paris. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance en acquerront la certitude, par les soins, l'exactitude qu'ils apporteront aux ouvrages qui leur seront confiés et qu'ils finiront dans la dernière perfection.

Ils teignent et nettoyent toutes sortes d'objets, tels que: soieries, merinos, mousselines laine, cachemires, crêpes, tulles, dentelles, blondes, velours unis ou épinglés, chapeaux de paille, étoffes pour ameublements, tapis d'appartements, ornements d'église, costumes de bal et de théâtre, gants de soie et de fil, bas de soie; nettoient les robes de soie sans altérer les couleurs. Par de nouveaux procédés chimiques, ils blanchissent les robes de mousseline, jaconas et indiennes, en leur donnant l'apprêt et le brillant du neuf. Nettoyent et teignent les gants de peau, toutes sortes de plumes de parures, les habillements d'hommes sans les défaire et avec toute la fraîcheur du neuf. Teignent en noir pour deuil en 24 heures, et garantissent qu'ils ne déteindront pas, [illegible] les noirs en diverses couleurs.

Leurs prix sont modérés.
1 mai 6m

ARTICLES DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses sucre blanc de la Havane et du raffiné; 100 de sucre jaune, 150 de sucre brun, 350 sacs [illegible], 100 sacs café vert; 25 damejeannes miel; 100 balles tabac en feuille de la Havane, enveloppes et tripes; 25 barils amidon de la Havane, 8 sarons indigo de Caracas, 25,000 cigares Hugues; 2000 Regalias Cazadores et petits cigares.
25 juil F. LAMPRE, 25 Vieille Levée.

CHAUSSURES—Reçu par le navire Tennessee, 86 caisses bottes, souliers et brodequins, et à vendre par
16 juil FROST & Co. 10, Magasins.

PORTER ET AILE—En débarquement du nav. Frankfield, de Liverpool, 50 barriques porter de Londres en quarts; 50 do. idem en pintes; 30 de excellent aile d'Ecosse, en quarts et pintes; 30 de aile des Indes, à vendre par
27 juin SMITH BRYAN, 20 Douane

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES auspices flatteurs sous lesquels, conformément aux avis publiés, cet établissement a été ouvert le 1er juin de cette année, sont un nouveau gage de son succès, de sa permanence et de sa future utilité.

Depuis la publication du prospectus, le soussigné s'est assuré les services d'un docteur médecin, Mr. Gilpin de Covington, qui visitera le collège tous les samedis. L'instruction religieuse des enfans catholiques est confiée au Rev. [illegible], curé de Covington; et celle des élèves protestants est placée sous les soins du Rev. Dr. Macauley.

Ainsi se trouve complétée l'organisation du collège. Il y a maintenant sept professeurs, deux prêtres, deux chapelains et un médecin. Chaque professeur ayant une branche distincte d'instruction, l'éducation la plus complète sera donnée aux élèves. *Une discipline tout à fait stricte et militaire sera rigoureusement maintenue*; les parents sont priés de s'abstenir de toute intervention à cet égard. Mais quoique décidé à être strict et ferme dans le maintien de cette discipline, le soussigné saura allier la douceur à la justice; du reste, *dans aucune circonstance*, les punitions corporelles ne pourront être infligées.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants, pourront obtenir les informations nécessaires en s'adressant à M. A. Baudoin, 301 rue Bourbon, agent, ou aux personnes dont les noms suivent, qui ont leurs enfants au collège de Mandeville.

Hon. juge Simon, de la Cour Suprême
Hon. W. Freret.
MM. B. F. Lebeau, Manuel White, Rob. J. Palfrey, Thom. Toby, R. M. Carter, Gabriel Montamat, Wm. F. C. Duplessis, Daniel Frederick, George Whitman.

LOUIS ELKIN, Président.
3 juil 1m

On trouvera le prospectus du Collège de Mandeville chez les principaux libraires de cette ville.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES, A MANDEVILLE.

LES parents et les tuteurs sont respectueusement informés qu'une MAISON D'EDUCATION pour les jeunes personnes vient de s'ouvrir dans le village de Mandeville, sur le lac Pontchartrain.

L'institution est sous la direction immédiate de Madame Fran. [illegible] D. McManus. Elle s'est adjoint, pour l'enseignement des différentes branches d'étude qu'on y poursuit, des institutrices qui se recommandent par leur expérience et par leur instruction.

Outre les avantages inhérents à une culture éclairée de l'intelligence, l'institution présente toutes les commodités désirables pour les exercices physiques, qui contribuent d'une manière si efficace au développement du corps et de l'esprit. L'établissement est situé près du lac, et les élèves pourront [illegible] tous les jours, au profit de leur santé, des délices et de la salubrité de ses eaux.

RÉFÉRENCES.

Hon. Juge Simon,	MM. J. A. Merle,
MM. S. J. Peters,	W. F. C. Duplessis,
T. O Meux,	L. Lesassier,
B. F. LeBeau,	G. Montamat,
Mlle Clotilde Bernet,	L. Elkin,
	Dr Gilpin, Covington

S'adresser pour plus amples renseignements au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade. 11 juillet—1m

INSTITUTION ROLLAND.

MR. DESIR DELPUGET, professeur depuis cinq ans dans l'Institution fondée par M. [illegible], a l'honneur d'informer les parens en général, que, par suite de la fermeture de cet établissement et cédant aux conseils de plusieurs pères de famille, il prend à [illegible] du 24 juillet, la direction de l'institution de M. Rollin [illegible] avantageusement connue, et située rue du Bayou, encoignure Marais.

M. Desir Delpuget se propose d'y continuer l'emploi de la méthode qui lui est particulière et à l'aide de laquelle il a obtenu jusqu'à ce jour, pour l'écriture et la lecture principalement, des résultats aussi prompts que satisfaisants.

Il ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance des parents qui voudront bien lui envoyer leurs enfants.

Un professeur d'anglais d'un mérite reconnu est attaché à l'établissement. 20 juil—1m

Marchandises Sèches.

EN VENTE A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

LE consigné [illegible] avance de la saison, et ayant un grand stock de marchandises en main, [illegible] en gros et en détail à des prix [illegible].

Mousselines jaconas et batiste, nouveaux genres, d'une [illegible] de large, à 18 ¾ cents.
[illegible] à 25 cents, que l'on vendait [illegible].
Superbes Organdis et Balzorines nouveaux genres, 25 à [illegible] cents.
[illegible] et Mousselines, pour costumes du matin, à [illegible] cents.
Baréges et Baréges croisés à 20 cents.
[illegible] de 10 à 30 cents que l'on vendait [illegible].
Bas [illegible] et demi bas en coton, qualité supérieure [illegible] 12½ cents.
[illegible] pièces beau Calicot à 5 cents
[illegible] superbe, de 10 à 12 ½ cents.
Un grand assortiment de [illegible] à des prix.
Mouchoirs batiste [illegible]
Marchandises de toutes sortes [illegible], Toiles à chemises [illegible]
[illegible] Lowells [illegible]
Coton à chemises et draps, de 5 à 12 cents.
Mouchoirs, Gants, Echarpes, Shawls, Bretelles, &c. [illegible] un grand assortiment de marchandises sèches convenables à l'usage des familles et des habitations—le tout à vendre à bon marché, par

C. M. SIMPSON, 40, rue Chartres, entre celles de la Douane et Bienville.

N. B.—Venant d'être débarqué [illegible] batiste, d'organdis [illegible]. Aussi, 5 caisses toile [illegible] supérieure [illegible] de $8 à $10 la pièce. 17 juil—3m

AVIS AUX MARCHANDS DE NOUVEAUTES.

Mrs MONDELET & Co.
Teinturiers, rue de Chartres, 150, en face l'Hôtel d'Orléans,

ONT l'honneur d'annoncer aux marchands de nouveautés qu'ils reteignent toutes sortes d'étoffes en pièces [illegible] merinos, mousseline laine, satin de laine, draps, rubans, crêpes, velours, [illegible] et parapluies [illegible]. 11 juillet

A VENDRE—LA MAISON DE CAMPAGNE, toute neuve et bien construite, ainsi que le terrain, située à l'encoignure des rues [illegible]. S'adresser à C. DENEUFBOURG, Encoignure des rues Richard et Annonciation.
5 juillet—2pe

A LOUER PRÉSENTEMENT. Une maison basse en briques avec cuisine [illegible] située encoignure Bienville et [illegible]. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis. 4 juil

A LOUER POUR LE 1er [illegible]. Une maison située rue d'Orléans, entre Tréme et Villeré. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis.

A LOUER POUR LE [illegible] DE 6 MOIS. Deux maisons [illegible]. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis. 1 juil

A LOUER présentement. Une maison en briques à étages avec [illegible] située rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine. Une maison basse en briques avec cuisine haute, située rue St. Philippe entre Royale et Condé. S'adresser à R. BRUGIER,
3 juil 9, St. Louis

A LOUER, UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpens de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.

—AUSSI—

UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à B. & A. SOULIE,
14 juin 48, Conti—au premier.

A LOUER—La propriété récemment occupée par M. Ogden, en face de la Place Annonciation et des rues Constance et de la Course. La maison est en bon état de réparation, et contient neuf bons appartements; il y a un grand jardin, une serre-chaude, des écuries, etc. Pour les conditions, s'adresser à la Banque de Cité. 24 juin

A LOUER—La maison No. 61, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mess Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 mia 44 Poydras

A LOUER, à l'année et bon marché, à dater du 1e juin, une PETITE MAISON, située dans la rue Franklin, entre Toulouse et St. Louis, composée de trois chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et logement pour nègres. S'adresser à
4 mai W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin

MAISONS A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le railroad de Pontchartrain.

Une maison à 3 étages également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levée.

Ces maisons seront louées à des prix modérés; pour conditions s'adresser à
23 av J. ALBERT, St. Louis.

A LOUER—Une MAISON à trois étages, rue Ste. Marie, entre celles Girod et Julie, attenant à celle de H. McCaleb; on la louera $25, et possession en pourra être donnée immédiatement.

Une autre MAISON à deux étages, No. 102, rue St. Jean, entre celles Poydras et Hevia, ayant dans le fond des bâtisses à deux étages. On la louera $350 par an, et possession en pourra être donnée immédiatement.
26 mai J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en fer donnant sur les deux rues. L'étage supérieur est de très bon goût. S'adresser pour plus amples renseignements, à R. D. BLOSSMAN & Co,
26 mars 66, Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 2 cabinets, galeries, &c. [illegible], de 4 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à raison de $16 par mois.

Aussi, deux moitié de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour $10 par mois.
20 mars W. E. & R. MURPHY, 134, Vieux Bassin.

A LOUER—Une maison de campagne située à quelques îlets des magasins à tabac, bâtie sur un arpent de face sur quatre de profondeur, avec toutes les dépendances nécessaires, le tout neuf et bien fini. Pour les conditions, s'adresser au No. 93, rue de la Douane. 10 juin

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St. Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché. S'adresser à
18 ja K. & E. DAVIS, 100, Camp

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No. 63, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que l'entrepôt dans le fond. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à
19 juin FIELD & Co. 30, Vieille Levée

A LOUER. Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser ou à JOHN FRERET,
8 juin—1c Rue Carondelet.

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces etautres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODÉRÉS.

PETITS POIS au beurre—10 caisses petits pois à vendre par AUG. MOLIER,
23 juin 90, St. Louis

CHAMPAGNE de qualité supérieure à vendre par AUGUSTE MOLIER,
24 juin 90, St. Louis

HUILE d'olives en grandes bouteilles et 1/2 bouteilles de la marque de Plagniol, à vendre par
30 juin AUG. MOLIER, 90 St. Louis

Nouvelle-Orleans:
SAMEDI MATIN, 10 AOUT 1844

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT
THEODORE FRELINGHUYSEN

NEW-YORK, 11 juin 1844.

Monsieur Joseph G. Hall,

J'ai reçu votre lettre et vous remercie de l'intérêt que vous me portez. Je réponds avec plaisir à votre question, *que je ne suis pas abolitionniste et ne l'ai jamais été*. Je suis un zélé partisan de la société de Colonisation. L'esclavage, dans les Etats, est une institution dans laquelle le Congrès n'a ni le droit ni le pouvoir d'intervenir.

THEO. FRELINGHUYSEN.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er DISTRICT,	JACQUES TOUTANT,
2d "	ZENON CAVELIER,
3e "	GEORGE S. GUION,
4e "	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e "	JACQUES DUPRÉ,
6e "	EDWARD SPARROW

Convention de Nashville.—La délégation whig à la Convention de Nashville est priée de se trouver à bord du steamboat *Empress*, en face de la rue Poydras, à 4 heures de l'après-midi. Le bateau partira à cinq heures précises. Par ordre du Comité.

Le bateau à vapeur *Empress*, avec la délégation pour la Convention de Nashville, partira de la Nouvelle Orléans, aujourd'hui à 5 heures P. M. et s'arrêtera aux lieux ci-après:

A Donaldsonville, le même soir, à minuit.
Bâton-Rouge, dimanche à 7 heures du matin.
Bayou Sarah, dimanche à midi.
Natchez, dimanche à minuit.
Vicksburg, lundi à midi.
Memphis, mercredi à midi.
Smith Land, le 16 à 4 heures du matin.

C'est aujourd'hui que le major Beard, offre en vente à l'encan, à l'Arcade de Banks, un excellent nègre qui sera payable à la nouvelle de l'élection d'HENRY CLAY à la Présidence. Les locofocos qui croient si fermement à la nomination de M. Polk, ne manqueront sans doute pas une pareille occasion d'acquérir pour rien un domestique d'une valeur très réelle.

CAROLINE DU NORD.

Nous avons reçu hier un extra du Chronicle de Wilmington, qui donne les retours de deux comtés, ceux de New-Hanover et de Brunswick. Dans le premier de ces deux comtés, le vote complet n'a pas été reçu, mais sans aucun doute Hoke [locofoco] n'aura obtenu une forte majorité; soit 6?1 comme en 1842. En 1840 la majorité était de 749.

Dans le comté de Brunswick, Watters, candidat whig pour la Chambre des Communes, est élu par une majorité de 40 à 50 voix, c'est un gain pour les whigs. La majorité en faveur de Graham, candidat whig pour gouverneur, est à peu près la même que celle de Watters. En 1842, le candidat locofoco pour la Chambre des Communes avait obtenu 67 voix de majorité, et le candidat pour gouverneur 25.

Ce peu de retours n'est pas sans quelque promesse pour le reste. En 1842, Morehead, candidat whig, obtint 4745 voix de majorité. Graham, le candidat whig actuel, a gagné environ 70 voix dans deux comtés. La législature était locofoco en 1842 par une forte majorité; les whigs ne désespèrent pas d'en modifier la composition cette année.

Les premiers retours de la Caroline nous viennent, on le sait, du district congressionnel représenté par le général McKay; et ce district est invariablement locofoco. Les derniers retours sont ceux de l'Ouest; et de ce côté un seul district congressionnel a donné quelquefois aux whigs une majorité de cinq mille voix. Nous serons donc quelques jours sans connaître le résultat définitif.

ALABAMA.—Les retours de cet Etat arrivent lentement; mais ils sont loin d'être de nature décourageante. Dans le comté de Baldwin, les whigs ont réussi à élire à la législature, par une majorité de 30 voix, leur candidat Gerald B. Hall. Sauf à l'élection de 1840, le comté de Baldwin s'était de temps immémorial rangé du côté des locofocos. L'an dernier, la majorité des locofocos pour le Congrès avait été de 24 voix. Il y a donc pour les whigs un gain de 54 voix. Dans le comté de Montgomery, les whigs ont élu leurs deux représentants, ce qui leur [illegible]. Leur majorité donne une moyenne de 20 voix; la majorité locofoco ayant été l'an dernier de 14 voix, ils ont conquis un avantage de 153 voix.

Des retours partiels du comté de Monroe annoncent une belle majorité pour les whigs, un seul district a donné 120 voix de majorité au ticket whig.

Les whigs [illegible] sont loin d'être découragés. Malgré l'absence d'un grand nombre d'entre eux, ils ont donné cette fois le plus fort vote qu'ils eussent encore fourni dans une élection du mois d'août; et l'*Advertiser*, tout en constatant ce vote et en indiquant les motifs principaux de la défaite, annonce avec assurance qu'au mois de novembre "Mobile donnera une majorité de 400 voix à CLAY, Frelinghuysen et l'Union." Nous souhaitons de tout cœur la réalisation d'une aussi heureuse prédiction.

P. S.—Le *Whig* de Wetumpka donne les retours suivans de deux subdivisions du district de Dixon H. Lewis, et il ajoute que, si Coosa et Augusta ont éprouvé la même transformation, l'élection de Watrous est certaine.

Rive de Coosa—Pour le Congrès—Watrous, whig, 123. Yancey, locofoco, 105.

Rive d'Augusta—Pour le Congrès—Watrous, w., 91, Yancey, l. f., 84. Trois subdivisions du comté de Lowndes donnent une majorité whig de 135.

NEW YORK.—Les ouvriers de cette ville se sont assemblés en masse le 30 courant pour entendre un discours en faveur du tarif, prononcé par M. Van Wagner, le forgeron de Poughkeepsie. Ce discours a été une exposition très lucide et très habile du système de protection.

Les LETTRES, mises ici à la poste le 23 juillet dernier, étaient arrivées à New York le 31. Elles ont donc pu arriver à Boston pour le départ du steamer du 1er août.

La nouvelle de la mort de M. MIOLAN a vivement affecté tous ceux qui s'intéressent parmi nous à l'art et aux artistes. Depuis quelques mois, surtout, on avait pu remarquer l'ardeur et la constance avec laquelle il avait repris l'étude de son instrument; et dans le petit nombre de soirées où il s'était fait entendre, on avait signalé de notables progrès dans son talent. Une belle carrière s'ouvrait devant lui, car de l'aveu des connaisseurs, il possédait déjà quelques-unes des qualités qui font l'artiste éminent; et l'émulation qui était venue l'animer dans ces derniers temps semblait promettre qu'il acquerrait toutes celles qu'on pouvait encore désirer en lui. C'est au moment même où commençait pour lui cette nouvelle ère de travail et de succès, que la mort l'enlève à ses amis et à ses admirateurs. C'est une perte grave pour l'art en ce pays; c'est une perte presqu'irréparable pour le Théâtre d'Orléans.

M. FRELINGHUYSEN.—Il n'y a pas d'accusation que l'on épargne à notre candidat pour la Vice-Présidence; mais heureusement il n'y en a pas une qui tienne devant la fermeté de ses déclarations et la franchise de ses principes. On essayait récemment, dans le Maryland, de le représenter comme hostile aux Catholiques, et de s'être exprimé à propos de l'évêque Hughes et du pape en des termes fort peu convenables; voici la lettre qu'il a écrite à ce sujet, et elle sera pour tous les hommes de bonne foi une nouvelle preuve des sentimens de tolérance et de l'élévation d'idées qui caractérise M. Frelinghuysen.

NEWARK, 18 juillet 1844.

Monsieur,—J'ai reçu votre honorée lettre du 10 courant qui m'est parvenue hier ici. Je vous remercie de l'intérêt amical que vous avez pris à la nomination de Vice-Président. En ce qui touche l'accusation que j'ai déclaré dernièrement dans un discours public que la Bible devait prévaloir en dépit de l'évêque Hughes et du Pape, je déclare formellement que c'est un mensonge. Je n'ai en aucune circonstance fait la moindre allusion à l'Evêque ou au Pape; je n'ai rien dit qui ressemble aux paroles qu'on me prête; je n'ai rien dit qui soit hostile ou irrespectueux pour les Catholiques. Je n'ai jamais eu envers eux d'autres dispositions que de les voir jouir pleinement de tous les droits de conscience de religion et de citoyenneté qui sont garantis à tous par la Constitution. Le seul discours que j'ai fait depuis longtemps relativement à la Bible, c'est celui que j'ai prononcé en mai dernier à l'anniversaire de la Société Biblique Américaine. Je n'avais point de notes, et je n'en ai écrit aucune depuis. Je vous en envoie quelques unes qui ont été recueillies par un journal. Elles en forment la substance.

TH. FRELINGHUYSEN.

A M. L. P. W. BALCH.

ILLINOIS.—Un correspondant de la Tribune de N. York donne une esquisse fort vive de l'activité électorale qui règne dans l'Illinois, à l'approche des élections. Le candidat whig pour le Congrès, Mr. P. Sweet, a parcouru avec une activité sans égale le district dans lequel il se présente; et son itinéraire est vraiment chose curieuse. Voyages et discours, il a tout fait avec une rapidité qui tient du prodige. Il a de grandes chances de succès, [illegible] la popularité dont il jouit.

CHRONIQUE LOCALE.

John McMullen, arrêté sous prévention de tentative de vol, a comparu hier devant le Recorder. La partie civile ayant abandonné l'accusation, le prévenu a dû cependant trouver une caution pour garantie de sa bonne conduite. Comme il n'a pu la fournir il a été envoyé en prison comme vagabond. James Robinson et John Hidey ont pour la même cause été condamnés à 30 jours de prison.

Le *Républicain* d'Alexandrie, [Rivière Rouge] du 3 courant, annonce que les chenilles commencent à ravager le coton sur les plantations du Bayou Bœuf et des voisinages. La récolte du maïs sera très-abondante.

Boston.—Le commerce de glace tend chaque jour à prendre une plus grande importance: les exportations du mois de juin se sont élevées à 4027 tonneaux, dont 430 ont été expédiés à Liverpool, 566 à Calcutta, 200 à St. Yago de Cuba, 10 à la Trinité, 441 à Mobile, 500 à Charleston et 2020 à la Nouvelle Orléans.

Voyages.—On lit dans l'*Express* de N. York du 1er courant: "A aucune époque dont nous ayons gardé le souvenir, on n'a autant voyagé dans cet Etat qu'on le fait à présent. Les bateaux à vapeur, les bateaux ordinaires, les convois de chemins de fer, regorgent de voyageurs. Les personnes tranquilles et sédentaires d'habitude, tout aussi bien que les gens fashionables sont en route. Tout respire l'activité et le mouvement. Les hôtels sont pleins. Le "Cataract House" aux chutes est comble. Il n'y a rien de surprenant qu'il en soit ainsi. Les moyens de transport dans toutes les directions sont des plus commodes; les hôtels rivalisent de comfort, et presque toujours aussi de bon marché."

PHILADELPHIE.—On lit dans l'*Inquirer and National Gazette* de cette ville, sous la date du 31 juillet: "Nous apprenons avec plaisir que déjà un grand nombre de marchands venant du fond de l'Ouest, sont arrivés en cette ville pour leurs affaires d'automne. Nous avons causé avec quelques-uns d'entre eux qui, après examen, se sont décidés à faire leurs achats ici; ils y trouvent leur avantage et témoignent toute confiance dans les négocians de Philadelphie.... Jamais du reste, notre ville n'a présenté un état sanitaire plus satisfaisant qu'à l'heure qu'il est; jamais non plus dans cette saison, elle n'a eu un aspect plus animé; les magasins de nouveautés, les confiseurs, les glaciers, les eaux minérales qui invitent les amis de la tempérance, nos belles places publiques, qui offrent toujours de l'ombre et presque toujours de la brise,—Fairmount et ses belles, le collège Girard et quelques autres édifices publics, les excursions de plaisir le long du fleuve, les bateaux qui mettent notre ville en communication avec Camden, et les pointes de Kaighn, Greenwich et Gloucester,—les diverses expositions, telles que celle de l'Académie des beaux arts, et une foule d'autres objets, offrent à l'étranger le moyen de passer agréablement le temps."

BALTIMORE.—Un violent orage, accompagné de tonnerre, a passé sur Baltimore. Il a causé quelques dégâts dans diverses parties de la ville. Deux personnes ont été dangereusement blessées par la chute d'une maison.

AMÉRIQUE DU SUD.—On a reçu à N. York des journaux de Montevideo et de Buenos Ayres qui vont jusqu'au 8 juin inclusivement.

"Le commodore John B. Purvis, commandant les forces navales de S. M. B. sur les côtes orientales de l'Amérique du Sud, s'est prononcé en faveur des ennemis de la confédération à Montevideo, et les seconde puissamment dans leurs efforts pour triompher. Il a déjà causé un énorme préjudice à la république Argentine. Foulant aux pieds les droits internationaux, il a fomenté la guerre, encouragé l'effusion du sang, et causé des pertes immenses de propriété. Les journaux du pays condamnent vivement la conduite de ce commodore anglais.

"L'armée Argentine se trouve toujours devant Montevideo; et quelques défections étant venues récemment en augmenter la force et les espérances. Parmi les hommes qui avaient abandonné la cause des Montevidéens, on citait le colonel [illegible] et le signor [illegible], aide-de-camp du ministre de la guerre. Cette dernière défection semblait à Montevideo d'un mauvais augure pour la cause de l'indépendance. Les auxiliaires français et italiens de Montevideo paraissent vivre en fort mauvaise intelligence: dernièrement à la suite d'une orgie, ils en sont venus aux coups, et le résultat de la lutte fut d'encombrer l'hôpital un peu plus qu'il ne l'était déjà.

"A Montevideo, on se flatte que Rivera ne tardera pas à se présenter pour délivrer la ville; mais c'est un espoir peu fondé, et fort peu accepté par la population, [illegible] qui continue à émigrer de Montevideo à Rio Grande.

"Dans le message qu'il a adressé à la Chambre des Représentans, Rosas, le président de la République Argentine, se félicite, non pas précisément des succès obtenus par l'armée assiégeante, mais des progrès et de la valeur de cette armée, composée de milices et de troupes régulières."

DES APPLICATIONS DE LA CHIMIE A L'INDUSTRIE.

Nous trouvons dans les articles du *Journal des Débats* sur l'exposition de l'industrie en France, de curieux renseignemens sur les applications récentes de la chimie aux diverses branches de l'industrie. Voici quelques extraits qui, nous l'espérons, ne manqueront pas d'intérêt pour nos lecteurs:

La chimie, l'une des sciences qui doivent le plus à la France, l'une de celles dont les arts utiles ont le plus besoin, est aussi une de celles dont les applications industrielles, depuis cinquante ans, ont été les plus belles, les plus multipliées, et ont pénétré le plus avant dans la vie de chacun de nous pour l'améliorer. On se souvient du sens qu'avait le mot révolution il y a cinquante-cinq ans. La France se réveilla un matin persuadée que le genre humain était tombé à un degré extrême de [illegible]. Voyant que beaucoup d'hommes et de choses étaient hors de leur place, elle en conclut résolument que tout était hors de son point, qu'il fallait dans la politique, dans l'administration, dans les arts, en toute chose, tout déplacer pour le replacer mieux ensuite, et cela sans désemparer, d'un coup de main. C'était ce qu'on nommait la méthode révolutionnaire, que tout le monde admirait fort. En politique, la méthode était pourtant détestable, nous ne le savons que trop aujourd'hui. Dans les sciences, et dans la pratique industrielle des arts, elle était plus admissible; là elle n'était que hardie; elle promettait des résultats considérables; et en effet on en a eu la preuve dans la chimie et dans les arts chimiques. La science chimique venait d'être refaite de fond en comble par Lavoisier. Dans les arts chimiques on entreprit de tout refaire en partant des seules données de la science régénérée, et en dédaignant le formulaire en usage. De là mille procédés nouveaux, qui ne vinrent pas tous à parfaite maturité, en un clin d'œil, mais qui, presque tous, y sont parvenus avec le temps. En ce moment on peut dire que la révolution a été ici complète depuis 1789 dans les arts qui relèvent de la chimie, qu'on indiquerait à peine un procédé, un appareil usité à cette époque qui n'ait été abandonné comme une vieillerie et remplacé par un procédé ou un appareil meilleur, quelquefois à dix reprises successives, dont chacune était un progrès sur la précédente; et ce mouvement continue sans cesse.

L'art de la teinturerie, auquel tous les tissus ont recours avant de s'offrir au consommateur, ouvre à la chimie un champ d'application immense. Les procédés de teinture varient d'une étoffe à l'autre, d'une étoffe à la suivante, et la palette de l'industrie est couverte de couleurs en nombre infini. La préparation et la mise en jeu des matières tinctoriales réclament une variété incalculable de procédés. Depuis cinq ans la chimie s'y est beaucoup exercée, et l'exposition en offre la preuve. Les couleurs, pour prendre sur les tissus, requièrent un mordant, et le mordant le plus habituel est l'alun; mais l'alun, sulfate double d'alumine et de potasse, n'agit en ce cas que par son alumine. Il y avait donc une économie à attendre de la préparation du sulfate d'alumine pur; mais c'était difficile. On y a enfin réussi. Plusieurs substances, employées dans la teinture, n'agissent que par l'effet d'un principe qu'elles contiennent à petite dose. Dans le bois de Campêche, par exemple, une énorme proportion de ligneux, parfaitement inactive et gênante, est associée à une petite dose d'un corps doué de la puissance colorante. Il était bon d'en faire le départ. M. Chevreul en avait indiqué le moyen. C'est désormais une opération pratiquée en grand, particulièrement par M. Meissonnier de Paris. Qu'un chimiste aille s'établir à Carmen ou à la lagune de Terminos, et dès lors un navire de quatre cents tonneaux apportera à l'Europe ce qui chargeait aujourd'hui des flottes entières.

Il y a déjà vingt-cinq ou trente ans que la chimie s'est mise à extraire l'esprit, si je puis parler ainsi, d'une multitude de plantes, de bois, de sucs. De-là, par exemple, la morphine, essence de l'opium; la quinine, âme du quinquina; la strychnine, principe de la noix vomique. On sait aujourd'hui retirer au plus bas prix possible tous ces corps. Il y a de la morphine, à l'exposition, d'un seul fabricant, M. Guillemette-Robiquet, assez pour empoisonner 50,000 hommes. Tel autre, M. Aubergier, de Clermont-Ferrand, dans cette entreprise de retirer des plantes ce qui en fait la vertu, a obtenu de la laitue ce qu'il nomme du *lactucarium*, sorte de sucre qui a le mérite calmant de l'opium, sans causer les mêmes accidens nerveux. Ainsi la nuit sera rendue moins longue à la douleur qui veillait, sans qu'elle ait à payer le sommeil par la torpeur et l'agacement que l'opium laissait après lui.

Mais de tous les efforts qui tendent à spiritualiser, pour ainsi dire, les ingrédiens, en séparant ce qui en fait la force de matières inertes qui y sont mêlées, comme un *caput mortuum*, aucun n'est plus digne d'être recommandé que ceux de M. Robiquet sur la garance. Le principe colorant de la garance est voilé par diverses substances inertes et par une matière colorante fauve qu'on n'en séparait qu'après coup, dans les fabriques de toiles peintes, à force de laver les tissus et de les traiter par l'alcali et par l'acide. Aujourd'hui l'œuvre est simplifiée: on réduit la garance à son principe qu'on nomme, depuis qu'on l'a saisi, *alizarine* ou *garancine*. Tout le reste est détruit, brûlé, au moyen de l'acide sulfurique: l'acide respecte le principe colorant en carbonisant tout le reste. C'est un coup de maître de la part de l'inventeur; pour les toiles peintes de Rouen et de Mulhouse, c'est un coup de fortune.

Dans les arts chimiques, une plus grande merveille cependant, c'est l'emploi de l'électricité dans des opérations qu'on faisait par le feu, à grands frais ou à grand péril pour les ouvriers. C'est, par exemple, la galvanoplastique et l'ensemble des procédés de dorure et d'argenture dus à MM. de Ruolz et Elkington. [illegible] il y a quelques années. De [illegible] Volta on a [illegible] ce qu'il est grand, pour [illegible] d'une heureuse expression employée il y a [illegible] plus d'un an, dans une solennité industrielle, par l'orateur [illegible] du Roi. Mais on n'en fit d'abord que des applications scientifiques. [illegible] miraculeuses, celle due à Davy, des métaux qui décomposent vivement l'eau à froid, et [illegible] quand on les jette dans l'eau. Le génie d'Ampère présenta une [illegible] sur l'électricité. Sur les corps organisés du règne animal on obtint, par la pile encore, des effets surprenans. Le premier qui appliqua cette machine à des suppliciés, recula d'épouvante, croyant les avoir ressuscités. Aujourd'hui la phase industrielle a succédé à la phase théorique. La pile de Volta doit être regardée désormais comme un agent manufacturier doué d'une énergie inépuisable et [illegible] combinaisons.

On sait en quoi consiste cette pile. Les deux électricités, dites l'une positive, l'autre négative, produites par le simple contact de deux métaux, le cuivre et le zinc, par exemple, qu'on excite au moyen d'un acide, se déversent l'une sur l'autre continuellement par deux fils métalliques qui forment les pôles de la pile. Ce courant incessant des deux électricités brise les combinaisons les plus intimes, et transporte à chacun des pôles l'un des deux élémens du corps soumis à son action. Si l'on plonge les deux fils dans une solution métallique, je veux dire dans un de ces sels solubles dans l'eau, où il entre un métal, dans un sulfate de cuivre par exemple, ou dans le nitrate d'argent, le cuivre ou l'argent apparaîtra et se ramassera à l'état métallique, au pôle négatif. M. Jacobi, de St-Pétersbourg, [illegible] des médailles d'un fini d'exécution auquel on ne peut comparer que la pureté des détails des dessins du daguerréotype. M. Soyer, [illegible] une médaille et passe à de grands objets, et il a exposé un Christ de grandeur naturelle. Comme [illegible] reproduction du modèle, les objets métalliques ainsi obtenus sont infiniment au-dessus de tout ce que peut donner la fusion dans un fourneau. Mais on peut leur adresser le reproche que le métal y est un peu [illegible], et ainsi les intempéries de l'air agiraient plus d'action sur de la sculpture [illegible]. [illegible] on ne travaille ainsi qu'en cuivre pur, ou en argent pur, toujours un seul métal. Or, pour la dureté un alliage vaut beaucoup mieux. Le bronze est un alliage de cuivre avec un peu d'étain. Les objets d'orfèvrerie sont des alliages d'argent ou d'or avec un peu de cuivre.

L'industrie de la dorure et de l'argenture, telle qu'elle a été imaginée par MM. de Ruolz et Elkington, et qu'elle est pratiquée dans les ateliers de M. Christofle, est fondée sur l'emploi de la pile. C'est une mince pellicule d'or ou d'argent qu'on fait déposer sur des objets en cuivre ou en maillechort (alliage dont le cuivre est la base, [illegible] blanchi et rendu plus dur par du nickel). On peut d'ailleurs dorer sur argent, ou déposer sur tout métal une pellicule d'un autre métal, cuivre, argent, or, platine. C'est aujourd'hui une grande fabrique [illegible] à la suite de maint [illegible] de la théorie à la pratique [illegible]. La dorure ainsi obtenue est [illegible] bonne, et l'argenture est meilleure encore. On [illegible] d'or et d'argent ce qu'on veut, exactement. On le [illegible] sans compromettre la vie des ouvriers, comme [illegible] l'application de l'or par le mercure. Quand à l'argent, on n'avait auparavant qu'un moyen de l'appliquer: c'était de faire des feuilles [illegible] qu'on estampait ensuite; [illegible] et on recouvrait [illegible] surfaces les plus contournées. M. Christofle a [illegible] un programme qui donne à cette industrie un remarquable caractère de loyauté. Il faut payer l'or et l'argent appliqués suivant le poids. Pour le gramme d'argent qui en lingot vaut 21 c, il prend 40 à 50 c [illegible] de la nature des objets, pour le gramme d'or, qui [illegible] lingot vaut 3 fr. 50 c, il prend 15 fr., [illegible] et façons accessoires compris. Pour les couverts, il se refuse à mettre moins d'une quantité déterminée, afin qu'ils soient de service, avec sa marque, que de bonne marchandise. Une douzaine de couverts reçoit ordinairement 60 grammes d'argent (valant en lingots 13 fr.) qu'il se fait payer 24 fr. On peut estimer les couverts bruts à 35 fr. Ainsi le prix revient d'une douzaine de couverts serait de 59 fr. Le [illegible] marchand en est beaucoup plus élevé, mais à [illegible]. De même une douzaine de couverts en vermeil, pour être très bien dorés, [illegible] 30 grammes d'or (valant en lingots 21 fr.), et qu'on paie 30 fr. M. Christofle pratique également la [illegible] par conséquent beaucoup plus économique.

Après une aussi belle et aussi savante industrie, il semble qu'il y ait peu à citer [illegible]. Il en est cependant [illegible] remarquables. En voici deux notamment [illegible] avec des dimensions [illegible]. On a cru longtemps que c'était une [illegible] et complètement le [illegible] de [illegible] l'eau de mer. [illegible] ceci est [illegible], une fois que la science y a porté [illegible] et cuivre dans [illegible] de l'accompagner [illegible]. Ce n'est pas [illegible] la [illegible] soit une [illegible] d'en [illegible], d'espérer [illegible]; mais il était et pourtant [illegible] de dessaler l'eau de mer, qu'il y a [illegible] quatre-vingts [illegible] et [illegible] royale, qui [illegible] Nantes, M. Rochet, [illegible] une [illegible] d'homme industrieux, M. Peyre, a tranché la question. Mais ce qui rend l'invention plus admirable, cette distillation de l'eau de mer ne coûte rien. Elle a lieu par la chaleur perdue de la cuisine. C'est un immense service rendu à la navigation. La [illegible] déjà dans la force, [illegible] qui [illegible] il est converti en eau douce.

A propos d'industrie [illegible] ne pas oublier les conserves qui se préparent aujourd'hui à bon marché et qui sont excellentes. C'est de la plus grande utilité pour les navigateurs. Nantes est le siège de cette industrie, due à M. Appert. Les Nantais ne naviguent plus, [illegible] les surprises [illegible] océans, [illegible] fruits, viande [illegible] à point, de [illegible] en l'état [illegible] d'un [illegible] avant, [illegible] qu'il, par le [illegible] voyageurs à M. [illegible]. Chevet [illegible] à travers les [illegible] à l'instant [illegible]. Un cyclone [illegible] de [illegible] pour [illegible] la nature [illegible] à l'homme des leçons qu'il [illegible] l'expérience. Qu'est-ce que ce [illegible] d'œuf de vingt deux ans, en comparaison du mastodonte [illegible] avec sa peau et sa chair au milieu des glaces polaires, et dont on a servi une pièce dans un banquet à St-Pétersbourg? Elle avait dix mille ans, vingt mille ans peut-être, cette conserve-là, elle datait d'un temps où l'homme n'existait pas sur la terre. Les savans qui en mangèrent déclarèrent que c'était un excellent morceau. En conscience, ils ne pouvaient guère en dire moins. Le mastodonte cependant doit être [illegible], et, réflexion faite, si nous le voulions bien, nous pourrions lutter contre la nature et surpasser ses conserves sibériennes. Il n'y aurait qu'à apprêter un festin, à l'enfermer dans les boîtes d'Appert et à l'enfouir dans l'un des glaciers de la Suisse ou des Pyrénées; puis on attendrait patiemment dix mille ans. Ce dernier article du programme est le seul qui soit malaisé. Plus il va, et moins le genre humain a de patience.

Ce serait un sacrilège de quitter les arts chimiques sans mentionner un appareil qui pourtant ne figure pas à l'Exposition, qui même n'existe pas en France, mais dont notre pays, notre gouvernement doit s'emparer parce qu'il opère avec succès ailleurs, et qu'il est l'une des manifestations les plus curieuses de cette puissance de l'électricité que l'homme commence à ployer à ses usages. Le télégraphe électrique est plus prompt que tous les autres télégraphes. Il travaille la nuit et le jour en silence, il a une amplitude de signes très étendue. De son cabinet, le ministre de l'intérieur pourrait envoyer une dépêche au préfet de Toulouse et avoir la réponse en quelques minutes, sans que personne s'en doutât sur la ligne, et un employé, placé à la Chambre des Députés, pourrait faire connaître dans les quatre-vingt-six chefs-lieux, à l'instant, tout ce qui se dit à la tribune. C'est le long des chemins de fer, au moyen d'un fil métallique, que fonctionne ce télégraphe merveilleux. Le jeu en est fondé sur les rapports de l'électricité avec le magnétisme, rapports rendus évidens et si bien appréciés par un savant français déjà nommé ici, M. Ampère. En Angleterre il est en pleine activité sur deux lignes, celle de Londres à Bristol, et celle de Norwich à Yarmouth. Tout récemment aussi, il vient d'être essayé en Amérique avec le plus grand succès entre les villes de Baltimore et de Washington.

Combien de jolis teints et de jolis cols se trouvent obscurcis par les duvets qui y croissent! Et cependant on peut les faire disparaître en quelques minutes sans affecter aucunement la peau. Il suffit d'employer la composition chimique française qui se vend au No. 69, rue Poydras.

Si vous voulez éloigner de vos appartements les rats et les punaises, adressez-vous au No. 69, rue Poydras, où vous trouverez à acheter un remède contre ces insectes.

Huile de Tanneur, pour les impériales de voitures et les harnais, donne aux vieux cuirs l'apparence des neufs, et prolonge leur durée. Cette huile rend aussi les chaussures imperméables. No. 69, rue Poydras.

Le Lucine-Cordial et le Baume de mûre sauvages, se trouvent au No. 69, rue Poydras.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Barque Adeline & Eliza, Higgins, Boston, Alfred Kearny & co.
Goel. Mary Ann, Grierson, Apalachicola, T Bertram

ARRIVÉS.

Navire Republic, Jackson, de Savannah.
Steamer Henry Bry, Winslow, de St. Louis.
Steamer Bosswing?, Cable, de Milliken's Bend.
Steamer Greenwood, Woolfolk, de Louisville.
Steamer Cote Joyeuse, Dalman, du Grand Ecore.
Steamer Jas L. Day, Reynolds, de Mobile.

FERRY DE LA SECONDE MUNICIPALITÉ

Le public est respectueusement informé que le bateau à vapeur TWO BROTHERS, commencera à traverser le fleuve, de la tête de la rue de la Commune, dimanche 11 courant, et continuera à faire ce trajet, tous les quarts-d'heures, durant le jour.

Prix du passage......cinq cents
10 aout ROBERT MURPHY.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, le 9 août 1844.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 75 par baril, conformément au tarif, les boulangers donneront 28 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 12 août 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de 3 pour 10 cents, devront peser 26 pour cent en sus, c'est-à-dire 47 1/2 onces.

10 aout E. MONTEGUT, Maire.

SAVON ET CHANDELLES—[illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

Vendredi soir, 9 aout 1844.

Pendant ces derniers jours, aucun changement n'est venu changer l'aspect calme et tranquille de notre marché, mais une autre saison s'approche rapidement: tout semble annoncer que les affaires reprendront cette année de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et les apparences nous promettent qu'elles commenceront sous d'heureux auspices.

Le fleuve continue à descendre, il est maintenant à 10 pouces au dessous de la marque des hautes eaux. La salubrité de la ville est excellente. Le temps est toujours excessivement chaud. Le thermomètre est monté de 90 à 92 à l'ombre.

COTON. Arrivé depuis le 6 courant, de Louisiane et Mississippi 6? balles, (y compris 12 balles de la nouvelle récolte), Tennessee et North Alabama 66, faisant un total de 906,297 balles reçues depuis le 1er sept. contre 1,083,796, à la même époque l'an dernier. Expédié dans le même laps de temps, pour Boston 218 balles, ce qui fait une réduction dans notre stock de 84 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord et non expédiés aujourd'hui, un stock de 20,161 balles.

ETAT DU COTON

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		4,064
Reçu ces trois derniers jours,	134	
Antérieurement,	906,163	906,297
		911,361
Expédié ces trois derniers jours,	218	
Antérieurement,	883,071	883,289
Stock en mains, ce soir 9 août		27,994
Déduisez de ce montant pour le coton brûlé à la Presse d'Orléans,		7,813
		20,181

Après notre rapport de mardi dernier, 500 balles furent vendues pour le continent, et depuis on a disposé d'environ 400 balles en petits lots. Il n'y a pas de changement sensible sur le marché, bien qu'il paraisse avoir une tendance à la baisse, parce que la presque totalité du stock se compose des qualités supérieures, qui sont dans ce moment très peu demandées. La demande se porte généralement sur le bon ordinaire et le middling, qui sont rares. Il s'est fait quelques envois pour compte des chargeurs et le stock est maintenant réduit à quelque chose au dessous de 5000 balles. Les réceptions de nouveau coton se montent jusqu'à présent à 32 balles sur lesquelles il ne s'est opéré aucune vente depuis notre dernière revue.

Les ventes de la semaine se montent à 1900 balles, celles des 3 derniers jours ont comme suit: 60 balles Louisiane et Miss. à 7¾, 400 do @ 7¾, 300 do @ —, 31 do @ 8¼, 74 do @ 6½ et 336 North Alabama @ — par liv.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.		*Tennessee et N. Alabama.*	
Inferior	4¾ @ 5¾	Trash & Inferior	00 @
Ordin. to good ord	5¾ @ 6	Ordinary	00 @
Middling	6¼ @ 6½	Middling	00 @
Good Middling	6¾ @ 7	Good Middling	00 @
Middling Fair	7¼ @ 7½	Middling Fair	00 @
Fair	7¾ @ 8	Fair	00 @
Good fair	00 @ 00	Good fair	00 @
Good & fine	00 @ 00	Good & fine	00 @

TABAC—Depuis notre dernière revue, les transactions en tabac ont été limitées, les ventes ne se sont élevées qu'à 300 boucauts. Cette inactivité provient de ce que les qualités recherchées sont très rares. Il y a encore bonne demande pour les qualités en feuilles brillantes du Kentucky et du Tennessee, mais l'approvisionnement se compose en grande partie de tabac du Missouri qu'on ne peut vendre qu'en consentant à une grande réduction—Nos cotes restent les mêmes—Inférieur 1½ @ 2¼, commun 2¼ @ 3, bon 3¼ @ 4, beau 4½ @ 5, de choix et capes de cigares [illegible] @ [illegible] par livre.

Arrivé depuis le 6 du courant 610 boucauts, expédié dans le même laps de temps pour Boston, 29 boucauts, Norfolk 36, ensemble 86 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en mains		5,648
Reçu ces trois derniers jours,	610	
Antérieurement,	77,[illegible]	78,113
		83,161
Expédié ces trois derniers jours,	86	
Antérieurement,	75,[illegible]	75,[illegible]
Stock en mains,		7,[illegible]

SUCRE—Les affaires en sucre sont toujours restreintes à de petits lots, mais il y a une petite amélioration sur le marché, et les acheteurs ont obtenu de meilleurs prix comparés avec ceux qu'ils obtenaient il y a dix jours—Inférieur et ordinaire [illegible], commun [illegible], bon [illegible] à [illegible], beau [illegible], de choix et en petits lots [illegible] par livre.

SUCRE DE LA HAVANE—Le marché est calme [illegible] n'a pas changé. Brun [illegible], jaune [illegible], blanc [illegible] par livre.

MELASSE—Ventes au détail seulement, [illegible] cents par gallon selon la qualité et la condition des barils.

FARINE—Depuis notre dernier rapport, nous n'avons entendu parler d'aucune vente pour l'exportation, la demande pour la consommation est bornée mais les prix sont soutenus [illegible] $4 25 [illegible] pour Ohio, $4 75 pour les marques favorites de St Louis. Les détenteurs ont leur stock en main assez restreint. Un ordre pour l'exportation serait difficilement rempli aux prix mentionnés ci-dessus.

PRODUITS DE L'OUEST—Pas de changements depuis notre dernière revue; le marché est généralement tranquille. Les affaires en porc ont été limitées mais les prix se sont maintenus—Mess $9 [illegible], prime $5 50, [illegible]. Aucuns changements dans le lard; demi barils [illegible] $4 50 Prime $5 25 par baril. Il n'y a pas de transactions en graisse et les prix sont toujours de [illegible] et [illegible] suivant la qualité.—Le bacon pourrait avoir quelque amélioration, les jambons sont très rares et ont monté jusqu'à [illegible], cotes [illegible] et [illegible] épaules [illegible] par livre.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE. Les transactions ont été bornées mais il semble que la demande s'améliore un peu. Toile du Kentucky, [illegible] Cordes [illegible] selon la [illegible] et la qualité.

WHISKEY. Le marché est ferme à 19 et 19½ par galon pour le rectifié, mais les ventes sont limitées, commun [illegible] par gal.

SEL—Nous n'avons pas d'arrivages, les ventes sont restreintes à de petits lots en magasins à $1 25 et $1 40 pour le gros et $1 50 à 1 60 pour le fin.

CAFE—Il se fait peu d'affaires dans cet article—Havane de [illegible], [illegible] cents. Rio [illegible] cents par livre.

GRAINS—Maïs en grains 40 à 43c par boisseau en sacs, suivant la qualité, mais en épis 35 @ 40c par baril—Avoine 27 @ 27 c par boisseau en sacs. Le son se fait rien en ble.

CHANDELLES—Pas de changements dans le marché; New Bedford 29 @ 30, Nantuck [illegible] @ 29 cts par liv.

RIZ—Les prix sont fermes à $4 25 par quintal.

CHANGE—Nous n'avons aucun changement à annoncer sur le marché, la demande est très réduite. Nous n'avons connaissance d'aucune transaction en sterling que nous connus comme avant, 8 à 9¼ pour cent de prime. Il s'est vendu aujourd'hui sur France à [illegible] à 30 prix que varie jusqu'à 31 [illegible]. N. York 60 jours [illegible] à [illegible] pour cent d'escompte mais bid, 60 d'une signature de réputation ont été vendus aujourd'hui au pair. Checks 3/4 à 1 pour cent de prime.

CHANGE SUR PLACE

Sterling de	9 à 9¼ p. c. prime.
France,	[illegible] à [illegible] do.
New-York, 60 jours de vue	[illegible] p. c. esc
Do checks à 30 jours de vue,	0 0 do
Do " 10 "	0 0 do
Checks à vue,	½ à 1 p. ct. de prime
Philadelphie 60 jours de vue	[illegible] p. ct. esc
Do à vue	½ à 1 p. ct. de prime
Boston 60 jours	[illegible] p. c. esc

FRET—La hausse de ces jours passés n'a été que momentanée, et les prix sont revenus ce qu'ils étaient auparavant. Le coton pour Liverpool est pris maintenant à 3/8d. Pour le cabotage; les prix sont si irréguliers, qu'on ne peut les coter très correctement.

FRET.

Coton pour Liverpool	3/8d.
Do de Havre,	1c.
Do de New York	$1 25 @ 1 50
Do de Boston	$1 5/
Tabac pour Cowes	35s @ 37s. 6d.
Do do Londres, directement	35s. @ 37s. 6d.
Do de New York	$3 50 @ 0 00
Do de Boston	$3 50 @ 4 00
Do de Philadelphie	$4 75 @ 0 00
Sucre et melasse de la côte	
Do do. de la ville,	$2 00 @ 2 50
Farine au Nord,	35 cents
Plomb do.	$1 50 @ 0 00
Porc par baril au Nord	45 @ 55 cts.

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Ceux de $1000	pair à ½ p. c. esc.	
de 500	"	
do 50 et 100	"	
Billets du trésor du Texas,	5¼ à 6¼ cents la piastre	
Bons du trésor du Texas,	11 à 12 cents la piastre	
Billets de la Banque Consolidée	16 à 20 p. c. escompte	
do Commerce	1 à 2	do
do Citoyens	18 à 20	do
do Améliorations	61 à 63	do
do Atchafalaya	66 à 67	do
do Exchange	23 à 25	do
do Orléans	8 à 10	do
do de la 1re Municipalité	pair	do
do 2de do	pair	do
do 3me do	80 à 81 p cent,	do
do Alabama	6, à 8	do
do Kentucky	pair à 1½	do
do Tennessee	1½ à 2	do
do Ohio	00 à 00	do
do Illinois	point	
do Indiana	1½ à 2	do

DERNIERES DATES.

Boston	juil 31	Londres	juil. 4
New York	aout 1	Liverpool	juil. 5
Philadelphie	aout 1	Paris	juil. 1
Baltimore	aout 2	Havre	juil 2
Washington	aout 2	Bordeaux	juin 26
Charleston	aout 5	Vera-Cruz	juil. 19
Havane	juil 26	Mexico	juin 24
Galveston	juil 6	Tampico	juin 5

JOURS DE DEPART DES PAQUEBOTS A VAPEUR

	De Liverpool	*d'Amérique.*
Great-Britain,	13 juillet	8 août.
Caledonia,	19 "	16 "
Acadia,	4 août	1 sept.
Great Western,	17 "	14 "
Britannia,	19 "	16 "
Great-Britain,	21 "	26 "

PAPIER PEINTS! PAPIER PEINTS!

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages un assortiment de nouveaux papiers à tapisser, qu'il offre à vendre à 50 p. 0/0 AU DESSOUS DU COURS.

4 00 rouleaux de papiers à 15 & 20 cents le rouleau.			
2000 de	de	à 25 et 30	do
10,000 de	de papier fin glacé à 40 cts le rouleau et au-dessus.		

Bordures imitations à 50 cts le rouleau et au-dessus.
do de à $1 do do
de veloutées à 1 50 do do
do de à 2 50 do do
Ciels de lits à Rosaces, nouveau modèle,
do de unis différents fonds.
Bordures.
Vues pour salles et cafés.
Devant de cheminées
Sujets pour éventails. VICTOR HEBERT,
10 a—1ef. 149, Chartres entre Toul. et St-Louis.

VERMICELLE et Macaroni—Un envoi de 60 caisses, à vendre par T. TOBY & BOGERT,
10 aout 1c, Camp.

Ouvrages de charron.

ROUES, drays, charrettes, wagons, roues de charrettes à bœufs et brouettes des manufactures de Philadelphie constamment en vente par
10 aout T. TOBY & BOGERT, 76 Camp

FOIN—100 balles foin du Nord, à vendre par
10 aout T. TOBY & BOGERT, 76 Camp

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS, [illegible]

CAZADORES DE ORLEANS

La compañía se reunira en asamblea general, el miercoles proximo 15 del corriente, á las 7 de la noche, para tratar de asuntos que interesan el cuerpo. Se recomienda la mayor asistencia á todos los miembros que pertenecen á la dicha, tanto activos como honorarios. La reunion en la Sala de Armas.

De orden del Capitan,
10 aout JUAN J. RICO Sargento 2do

REÇU par le navire St. Louis, et à vendre par VICTOR HEBERT, rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse—un grand assortiment de registres de toutes espèces, à vendre au prix de New-York;
Cire à cacheter rouge;
Cartes pour imprimeurs et graveurs,
Livres anglais pour écoles,
Livre français do; et en général toutes les fournitures de bureaux, &c. &c.
9 aout

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Anne venant de Bordeaux:
25 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte,
20 caisses fraises au jus, do;
14 caisses asperges au naturel, do;
6 caisses petits pois, do.
LOREILME & Co,
9 aout Encoignure Royale et Douane

REÇU par le navire Orléans, de New York—Les articles suivans à vendre chez Vr. Hebert, libraire, marchand de papier peint et de fourniture de bureau,
300 rames de papier écolier rayé et non rayé,
50 rames papier ministre, rayé et non rayé,
50 rames papier d'enveloppe différentes couleurs,
150 rames papier différentes couleurs pour imprimeurs, fabricants de cigares, pour étiquettes et affiches,
300 rames papier à lettres fin, rayé et non rayé, différentes qualités,
24 grosses cartes à jouer américaines,
30 do cartes à jouer allemandes et françaises,
2000 livre-cartons de paille pour relieurs.
Ces marchandises seront vendues en gros et en détail aux prix de New-York, 149, Chartres. 9 aout

SALERATUS—30 barriques en magasin et à vendre par Wm. FROST & Co
9 aout 30, Vieille Levée

CAFE—1400 sacs Rio vert, en magasin et à vendre par Wm. FROST & Co.
9 aout 30, Vieille Levée

LOWELL—4 caisses Lowell Lindseys blancs, à vendre par Wm. FROST & Co.
9 aout 30, Vieille Levée

AMANDES sans coques—100 caisses en magasin et à vendre par FRANCIS LAMPRE,
9 aout 25, Vieille Levée

CIGARES—Un assortiment de cigares de la Havane des meilleures marques, tels que Regalias, Canones, Millar et Principes, à vendre par REYNAUD & FALLON,
9 aout 34, Tchoupitoulas

VINS Français en caisses et barriques, St-Julien, Montferrand, Château-Margaux, eau-de-vie de J. J. Dupuy, de premier, et cognac de champagne, à vendre par
9 aout REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas

LIQUEURS—Absynthe en caisses de 12 bouteilles Champagne et Anisette en paniers à vendre par REYNAUD & FALLON,
9 aout 34 Tchoupitoulas

PEAUX DE VEAU français, à vendre par REYNAUD & FALLON
9 aout 34 Tchoupitoulas

CAFE de la Havane et sucre jaune, à vendre par RAYNAUD & FALLON,
9 aout 34 Tchoupitoulas

CERISES à l'eau de vie reçues récemment par la goelette Hannah de Bordeaux, à vendre par
9 aout REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

$40 DE RECOMPENSE.

PARTI marron dans le courant d'avril 1843 de chez le soussigné, le nègre BOB ou ROBERT, parlant anglais et français, taille 5 pieds 4 à 5 pouces, figure agréable, belles dents, ayant une loupe sur une main et des marques de plomb aux cuisses, âgé de 30 ans. On présume qu'il s'est réfugié à la Nouvelle Orléans, dans la 2me Municipalité, où il a déjà été arrêté sous le nom d'Henry, bien connu des employés de la geole de la 2me Municipalité où il a été détenu 18 mois. La récompense promise sera donnée à celui qui le logera dans une geole de l'état en donnant avis au soussigné, ou à M. Vincent Aleard, Nlle. Orléans.
9 aout—3 ISOARD Paroisse Assomption

AUX BEAUX CHENES VERTS A BELOXI.
—AVIS—

Aux personnes qui désirent passer l'été à la campagne.

LA maison de campagne de Mme PRADAT, à Beloxi, est ouverte au public depuis le 1er juin dernier.

Cette superbe propriété, et l'étendue de grands terrains avec le plus grand soin [illegible] tous les agrémens qu'on cherche [illegible] en vain autre part: appartements frais, jardins charmants, jeux variés, pêche abondante, promenades délicieuses, table recherchée, domestiques fidèles et attentionnés.

Une buvette pourvue des meilleurs vins et liqueurs [illegible] établissement, et un excellent billard a été ajouté aux divers jeux dont la maison était déjà pourvue.

Pour la commodité des voyageurs Mme. Pradat a fait construire [illegible] sa résidence un [illegible] qui permet aux steamboats d'aborder en tous temps et d'y déposer les voyageurs.

Mme. Pradat se flatte que ses constants efforts à satisfaire le public continueront à lui en faire mériter la préférence.

Les prix sont modérés. 8 aout—1m

PERDU OU EGARE—Le BILLET de M. T. Dede, de $500, daté 6 mars 1842, fait à l'ordre de Marie François et paraphé ne varietur par J. B. Marks, notaire, [illegible] en rapport de J. B. Marks, notaire du [illegible] 1842. Le public est prié de ne pas négocier le dit billet, le tout ayant été payé en ayant été arrêté. Il n'est [illegible]. 8 aout—3

HUILE—50 paniers Huile en bouteilles de 24 onces et en 1/2 bouteilles, de la marque de James Plagniol, à vendre par J. F. BERCIER & Co.,
8 aout 24 Vieille Levée

EN débarquement de la barque Hannah de Bordeaux, 50 barriques vin Medoc, double fond, 25 caisses Cerises nouvelles, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 24 Vieille Levée

VINS de Marseille—50 barriques vin de Bethford et de Bandol, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
8 aout 24, Vieille Levée

THE—50 caisses consistant en Souchong, Powchong, younget old Hyson et poudre à canon, à vendre par
8 aout FOSDICK & BRO 74 Camp

EAU-DE-VIE et Vin—Une demi pipe eau-de-vie A. Seignette, 25 paniers Champagne Sillery mousseux, à vendre par FOSDICK & BRO.
8 aout 74 Camp

FOIN, Mais et Avoine—300 balles foin du North River, 300 sacs maïs blanc, et 350 sacs avoine, à vendre par
8 aout FOSDICK & BRO. 74 Camp.

BOTTES et Souliers—6 caisses de bottes et de souliers de dames et d'hommes, à vendre par
8 aout FOSDICK & BRO. 74 Camp

CIDRE—65 barils cidre de Newark, qualité supérieure, garanti pur, à vendre par
8 aout FOSDICK & BRO 74 Camp

VERNIS et Peinture—[illegible] caisses peintures consistant en chrome vert et jaune, bleu de Prusse, [illegible], vert, en débarquement de New Jersey, à vendre par FOSDICK & BRO,
8 aout 74 Camp

BOIS de Teinture—45 tonneaux bois de Campêche, en débarquement de la goelette Victoria, à vendre par JOSE PD PRATS, 27 Toulouse

LETTRES de Change sur la Havane, à quelques jours de vue, à vendre par JOSEPH PRATS,
8 aout 27, Toulouse.

EAU DE VIE de Cognac, de Maglory et de J. J. Dupuy, à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

VIN ROUGE de Bordeaux, en débarquement du navire Hannah, à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

VIN BLANC—à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

VIN DE MADERE—à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—à vendre par D MIESEGAES
8 aout 24 Vieille Levée

TOILE d'emballage d'Allemagne—à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

TOILE à VOILE—à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

DAMEJEANNES, de 5 gallons, à vendre par D MIESEGAES,
8 aout 24 Vieille Levée

SUCRE—blanc et brun, de la Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO,
8 aout 22 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—De toutes qualités, constamment en main, à vendre par J. M. CABALLERO,
8 aout 22, Vieille Levée

SUCRE—50 boucauts excellent sucre, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
7 aout J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

MELASSE—20 barils en magasin, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
7 aout 149, Commune.

HABILLEMENS—20 caisses pantalons de cotonnade, 20 de pantalons de Russie, 20 de chemises rayées, 10 de pantalons et surtouts en Derry, 20 de chemises et caleçons en flanelle de coton, à vendre par
7 aout TUFTS, HOBART & Co 29 Gravier

FLANELLE—15 balles flanelle d'Angelo, à vendre par TUFTS, HOBART & Co.,
7 aout 29, Gravier

TOILE à draps, de Russie—15 balles à vendre par
7 aout TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier

BOTTES et brodequins—300 caisses brodequins pour hommes jeunes gens et enfans; bottes pour hommes et brodequins de Russet, à vendre par
7 aout TUFTS & HOBART, 29 Gravier

GENIEVRE de Hollande—Marques d'Orange et du Cerf, à vendre par
7 aout SCHMIDT & Co. 86 Bienville

COUVERTES françaises,—De trois points, à vendre par
7 aout SCHMIDT & Co. 86 Bienville.

LISTADES à carreaux bleus, pour &c. à vendre par SCHMIDT & Co.
7 aout 86 rue Bienville

TOILE à VOILE—à vendre par
7 aout SCHMIDT & Co. 86 Bienville

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par SCHMIDT & Co,
7 aout 86 Bienville

ABSYNTHE—A vendre par SCHMIDT & Co,
7 aout 86 Bienville.

SUCRE—110 caisses sucre brun de la Havane, en débarquement du brick Titi, à vendre par J M CABALLERO,
27 juin 22 Vieille Levée

Avis important aux bouchers et à tous ceux qui ont besoin de bœufs, en très bon état et vaches laitières avec leurs suivans &c.

LA soussignée offre à vendre, à très bon marché, sur son habitation à Ste. Catherine, à l'entrée du Bayou Bonfouca:
50 bœufs en très bon état pour la boucherie,
10 vaches laitières avec leurs suivans.
L'on pourra traiter de suite pour ces animaux, soit pour le tout ou en détail en s'adressant à mon fils Amedee Alpuente qui sera sur l'habitation jusqu'au 15 août, époque de l'abandon.
Nouvelle Orléans, 31 juillet 1844.
1 aout—1,5,10 Vve. FS. ALPUENTE

Bureau des Assesseurs des Taxes d'Etat de la Paroisse d'Orléans.

LES habitans et propriétaires de la Municipalité No. 2, sont prévenus que le tableau d'assessement des propriétés et des esclaves dans la dite Municipalité, est déposé au bureau des Assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville; et que conformément à la loi, il restera jusques et compris le 15 d'août prochain.
10 juil—10m30
Le Courrier copiera cet avis.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse St. Jean Baptiste.

COUR des PREUVES—Succession de feu Martin Martin—Avis est par le présent, donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la publication du présent, les raisons pour lesquelles le tableau provisoire de distribution des fonds de la succession de feu Martin Martin, déposé dans la Cour des Preuves de cette paroisse par Victoire Perret administratrice de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué par [illegible].
Paroisse St. Jean Baptiste, le 27 juillet 1844.
Par ordre de la Cour,
LUDGER PERRET, Député greffier

MAISON D'EDUCATION POUR LES DEUX SEXES.
Rue des Remparts entre Ste Anne et St. Mag.

L'INSTITUTION GARREAU dont les classes ouvertes que depuis le 15 juillet comptent déjà trente élèves. Rien n'a été négligé dans cet établissement pour que les enfans y puissent recevoir une éducation solide et variée. Les classes sont dirigées par les professeurs suivants:

Mr. GARREAU directeur, pour les classes supérieures de français, d'Histoire, de Géographie, etc.
Mr BEAUDEAN, ancien professeur de l'école normale de Paris, pour les Mathématiques et le Dessin.
Mr DE VARENNES, pour les classes intermédiaires de Français, etc.
Mr GROLLEAU, pour les classes élémentaires.

Un professeur d'Anglais d'un mérite reconnu fait journellement dans l'établissement deux cours de cette langue.

Les Demoiselles, placées sous la direction immédiate de Mme Garreau, sont dans un local qui n'a aucune communication avec celui des jeunes gens. Tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune demoiselle leur est enseigné avec un soin tout particulier.

Les leçons de Musique sont confiées à un professeur connu à la Nouvelle Orléans depuis longues années.
3 aout

AVIS—La procuration donnée par la maison de commerce de Follain & Bellocq par acte du rapport de Louis T. Caire, notaire public en cette ville, le neuf août 1843 à Mr. Eusèbe Florestan Lambert Bercier de la Nouvelle Orléans, a été révoquée par la dite maison par acte devant le même notaire, du deux août 1844.
1 aout—6 FOLLAIN & BELLOCQ

DEMANDE D'UN JARDINIER

ON a besoin d'un jardinier pour conduire les travaux d'une douzaine de nègres, connaissant parfaitement son état et sobre. S'adresser au No. 186 rue Bourbon.
1 aout—6

MARCHANDISES DE MARSEILLE.

En débarquement du navire Talma.

LES soussignés offrent à vendre sur la Levée, à des prix très modérés:
25 caisses vermicelle et macaroni.
6 caisses semoule.
4 caisses pâtes assorties.
100 caisses salaisons assorties.
15 balles bouchons fins, et demi fins, pointus et non pointus.
50 douzaines eau de Cologne.
5 caisses liqueurs assorties, 60 quarts de bouteilles, conditionnées avec luxe.
25 caisses liqueurs assorties, en bouteilles
30 de liqueur superfine de noyau,
30 de muscat et Malaga,
25 de savon vendu bleu,
250 paniers huile de Plagniol, en grandes bouteilles et demi-bouteilles. LOISON & SILVESTRE.
31 jt 36, Chartres

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes:
300 caisses vin rouge St. Julien et Pauillac, ayant droit au drawback.
150 de vin blanc Sauternes, ayant droit au drawback
153 de vin rouge Margaux,
14 de de [illegible] bouteilles St. Estèphe.
20 de de de vin blanc Sauterne,
30 barriques vin rouge Médoc,
30 do do St. Estèphe et Pauillac,
15 de vieux vin rouge Margaux,
2 demi pipes eau de vie 4me preuve,
4 [illegible] vieille eau de vie, fine Champagne,
15 caisses absynthe;
50 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
50 paniers anisette superfine de Chauvet,
100 paniers anisette fine de George Alexandre,
30 caisses liqueurs surfine de Chauvet.
30 do liqueurs fines do;
15 do de 12 cruchons curaçao,
40 do vermicelle et macaroni
31 juil EDOUARD LARRONDE, 85, rue St Louis.

EN débarquement du navire Talma, de Marseille, et à vendre par le soussigné:
300 paniers huile d'olive de la marque Plagniol, en grandes et demi bouteilles.
120 caisses macaroni et vermicelli, 100 do olives verdales ou de capres, 30 de salaisons assorties, 100 de liqueurs assorties, 100 do eau de fleurs d'oranges. 200 paniers bouteilles vides.
31 jt ATE. MOLIER, 90 St. Louis

HOTEL ST. JEAN-BAPTISTE

MESSRS. TEMPIER & BOUSQUET ont l'honneur d'informer le public que la propriété de M. J. Bousquet, située à la paroisse St Jean Baptiste, a été tout récemment mise à neuf et distribuée de manière à servir d'Hôtel dans cette paroisse. Les personnes qui désireraient s'absenter durant la saison des maladies, trouveront un établissement convenable tant sous le rapport de la salubrité, que la proximité de la Nouvelle Orléans, n'étant éloigné que d'environ 40 milles, sur la rive droite du fleuve. Outre l'élégance et la propriété qui règnent dans cet hôtel, on trouvera une foule d'agrémens et est sous contrat de [illegible] établissemens de son genre par son [illegible].

Pour renseignements, s'adresser à M. L. GIRARD, encoignure Bourbon et Conti. 28 juin—1m

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres
ENTRE TOULOUSE ET St. LOUIS.

ATTE. GEORGES, propriétaire de cet établissement, a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir de ce jour, elle a réduit le prix de la pension pour déjeuner et dîner à vingt piastres par mois, seulement pour le reste de la saison, qu'elle louera également des chambres avec ou sans la nourriture, et qu'elle continue de prendre des pensionnaires du dehors à des prix modérés.
10 juil—1m N. Orléans, 10 juillet 1844

CHANGE sur Paris, à vendre par
2 aout—6 PIERRE POUTZ, 99, rue de la Douane

CONSULAT D'ANGLETERRE.
Bureau No. 20, rue du Camp.

ON demande des renseignements sur un nommé GEORGE ADAMS FILLING, natif d'Angleterre. Les derniers nouvelles que l'on a reçues de lui datent d'environ six ans, il était alors employé à bord d'une goelette sur le lac Pontchartrain.
19 juil—1m

LE BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS a été transporté de la rue Royale à la rue du Canal, No. 50, la même Maison.
19 jt—1m

POUCET Fils, offre à vendre, en débarquement de la barque Hannah, de Bordeaux
218 barriques Vin rouge ordinaire, diverses marques,
100 caisses Cerises à l'eau de vie, nouvelle,
50 milliers Bouchons pointus
50 do de ordinaires,
24 caisses grand Vin château Giscour,
le quarts pipe Eau de vie ame preuve, marque A. Dusseat
8 aout rue Royale, No. 147.

AU débarquement de la barque Hannah de Bordeaux:
25 quarts de pipe eau de vie "Napoleon,"
50 do do do J J Dupuy,
50 barils do do;
100 paniers Guignolet;
25 caisses Absynthe—à vendre par
JORDY & BRASIER,
6 aout—10 16 rue Conti

CHAPEAUX MECANIQUES—Reçu par l'Austerlitz, du Havre et à vendre à bas prix pour du comptant, par le soussigné:
2 caisses Chapeaux Gibus, forme nouvelle.
6 aout FORCADE & Co, 13, Canal

LES soussignés ont reçu par l'Austerlitz, du Havre, et offrent à vendre en gros, à bas prix pour du comptant, cotonnades françaises nouvelles, très belles, indiennes françaises, nouveaux dessins à carreaux, en couleur et noires;
Indiennes rouges unies pour meubles,
Do chamois do do,
Do bleu do do;
Do de chamois et bleu satiné do;
[illegible] de coton noir lavées des deux bouts;
Châles d'indienne enluminés 4/4, 6/4 et 8/4;
Mouchoirs de Madras, nouveaux dessins noirs et ponce,
rape noir en rouleaux pour chapeaux;
Gants de peau noirs et en couleur, pour hommes et pour dames,
Capsules cannelées fondues, qualité supérieure, marque F. J. Gaïous ?, nos. 2, 3 1/2, 4, 6, 8 et 10
24 aout FORCADE & Co, 13 Canal

AUX PROPRIETAIRES DE PRESSES A COTON, &c.

LES soussignés, agens de l'ouvrier de charron, (avantageusement connu) de MM. D. G. Wilson, J. Childs & Co à Philadelphie, sont prêts à envoyer des ordres à ses ateliers à recevoir au commencement de l'automne—travail à transporter le coton, avec de grandes roues, axes en fer, avec des plaques en fer sur les timons, etc. qui [illegible] dans cette contrée avec de bons matériaux. Ceux qui désirent en obtenir pourront s'adresser à
24 juillet WM. EMERSON & Co., 148, Tchoupitoulas

MEULES DE MOULIN DE COLOGNE—de toute grandeur, constamment en magasin à vendre par
2 ot MARLE, SEYLLE & Co. 46, Vieille Levée.

HABILLEMENTS.—En débarquement du navire Rockingham, 40 caisses habillements de saison, comprenant des pantalons de cotonnade de Kentucky de Derry et à carreaux; chemises coton fines et rayées, avec devants en toile; idem en merrimack fin, etc etc. à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 3 aut

HUILE d'Olive—200 paniers, 7 caisses indigo de Manille et Toile d'emballage de différentes qualités, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
2 aout 59 ru Royale

BLANC de Baleine—en caisses, à vendre par
2 aout FIELD & Co 30 Vieille Levée

HUILE de Baleine—3000 gallons huile de sperme, 1000 do huile de baleine blanchie, à vendre par
2 aout FIELD & Co, 30 Vieille Levée

GARANCE—10 barriques garance de Hambourg, 4 barils sel d'Epsom, 30 do d'alun; 20 serons indigo de Carracas, 500 lattes casse, à vendre par
2 aout FIELD & Co, 30 Vieille Levée

ETOFFES DU PAYS—44 balles toile à drap écrue 4/4, en débarquement du navire Rockingham, à vendre par
2 aout TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

SAVON—500 caisses savon Winchester No. 1, débarquant du navire Rockingham, à vendre par
2 aout TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

POIVRE—50 sacs poivre de Sumatra, en débarquement du navire Rockingham; aussi, 20 caisses poivre moulu, à vendre par
2 aout TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

CLOUS—1000 barils clous de première qualité, dimensions assorties, à vendre par
2 aout TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

HUILE ET BLANC DE BALEINE—1000 galons huile pure de sperme, 100 caisses blanc de baleine, à vendre par
2 aout TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

FARINE—500 barils superfine en bon état, en magasin, à vendre par
1 aout CLYMER, THOMPSON & Co, 48 Tchoupitoulas

FARINE SURE—150 barils en magasin, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
1 aout 48 Tchoupitoulas

GRAISSE—200 barillets No. 1, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co,
1 aout 48 Tchoupitoulas

GENIEVRE AMERICAIN—40 barils, et 15 barils vieux Whiskey de Monongahela, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
1 aout 48 Tchoupitoulas

TOILE à VOILE—50 balles cotton duck, Nos. 1, 3, 4 et 13; Ravens duck de 40 pouces de largeur, gros duck de 72 pouces de largeur, et Pilot duck des N. 1, No. 3, à vendre aux prix des manufactures par
1 aout FIELD & Co. 30 Vieille Levée

SEL—Sel gros et fin de Liverpool, en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs par
1er aout K & E. DAVIS, 100, Camp

CHAMBRES DE CALICO, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
1er aout FROST & Co, 10, Magasins

BOTTES, &c.—Bottes en kip, veau et veau marin, bottes fortes pour la boue, à vendre par
1er aout FROST & Co, 10, Magasins

SOULIERS DE DAMES—Un bel assortiment de chaussures pour dames et enfants, à vendre par
1er aout FROST & Co, 10, Magasins

VERMICELLE à vendre par AUG. MOLIER,
25 juin 90, St. Louis

COTONNADES—Les soussignés offrent en vente des marchandises suivantes:—Toile à drape écrue et blanche de Waltham, toile à drape blanc 4/4 d'Appleton, dito dito de Waltham, dito écrue 7/8 de dito, toile à draps écrue 4/4 d'Adams, dito dito de Winthrop, cotonnade de Boston, dito, mousseline dito, à vendre par
1a HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

MAQUEREAUX—Un grand assortiment des No 1 et 2 en barils et demi barils à vendre par
1a HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

CARDES A COTON—No 10 à vendre par
1a HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

MARCHANDISES—Les soussignés offrent en vente: [illegible]
HARROD, DARLING & CO.